



CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL

conforme aux dispositions des articles L 2121-7, L 2121-9, L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT)

Je vous prie d'assister, **le jeudi 14 octobre 2021 à 18H00**, à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra à la **Halle des Sports Jean Raynaud à Vias.**

La réunion est retransmise en direct sur la page Facebook de la Ville :

Vias Méditerranée -www.facebook.com/viasmediterranee.

Considérant le contexte sanitaire, le port du masque est obligatoire.

Approbation du compte-rendu de la séance du 19 juillet 2021 du Conseil Municipal,
Décisions de Monsieur le Maire prises en application de l'article L2122-22 du CGCT.

ORDRE DU JOUR

1) Administration Générale

- a. Présentation du rapport d'observations définitives de la chambre régionale des comptes sur la gestion du trait de côte et la reconstitution du littoral dans le secteur Côte ouest de Vias
- b. Demandes de subventions pour le permis de végétaliser auprès des différents partenaires institutionnels
- c. Services publics délégués – SIVOM du Canton d'Agde – rapport d'activité 2020
- d. Désignation du délégué du service public de la fourrière automobile
- e. Modification de la composition de la commission de délégation de service public suite à la démission d'un membre
- f. Parking des pêcheurs : modification de la procédure de Délégation de Service Public en concession avec le rajout du parking des Trois Plages
- g. Participation au Fonds départemental de soutien aux agriculteurs sinistres par l'épisode de gel du 7 avril 2021

2) Finances

- a. Décision Modificative n°3 du budget principal de la Commune
- b. Fixation d'un montant forfaitaire pour les subventions aux écoles privées accueillant des enfants Viassois
- c. Réactualisation des frais de scolarisation dans les écoles publiques de la commune de Vias d'enfants domiciliés dans une autre commune

3) Urbanisme

- a. Acquisition de la parcelle cadastrée CY 98 pour partie aux consorts SASSO pour la collecte et l'évacuation des eaux pluviales ZAC FONTLONGUE
- b. Extension de la gendarmerie : acquisition de la parcelle cadastrée section AY 197 à la SCI Vias Plage Loisirs Constructions
- c. Aligement : cession à la Commune à l'euro symbolique de la parcelle cadastrée section AO 291 lieu-dit « Cassafières »

- d. Passerelle du Libron : acquisition de la parcelle cadastrée section AW 1 pour partie à la SCA du domaine de Sainte-Cécile
- e. Passerelle du Libron : acquisition des parcelles cadastrées section AW 66 et 67 à M. LERICH Alexandre
- f. Acquisition des parcelles cadastrées section CZ 116, 117, 118, 119, 134, 135, 136 et 137 lieu-dit « Les Combes et l'Île » à la SAFER OCCITANIE
- g. Travaux de rénovation énergétique des bâtiments scolaires et de la mairie – demande de subvention auprès de l'Etat au titre de la DETR ou de la DSIL, au Conseil Départemental de l'Hérault et au Conseil Régional d'Occitanie
- h. Demande de subvention pour les travaux de la passerelle du Libron au Conseil Départemental de l'Hérault
- i. Déclassement au profit de la Commune d'une partie de la route départementale 137 Route de Bessan
- j. Délibération-cadre fixant les modalités de mise à disposition du dossier au public pour toutes les procédures de modification simplifiée du P.L.U

4) **Ressources Humaines**

- a. Création de trois contrats dans le cadre du dispositif du Parcours emploi compétences
- b. Création d'un contrat d'Apprentissage
- c. Modification du tableau des effectifs
- d. Détermination des taux de promotion pour les avancements de grade

NB : Une note de synthèse explicative pour chacun des points ci-dessus est jointe à la présente convocation.

A Vias, le 07 octobre 2021.

Maître Jordan DARTIER
Maire de Vias





Pouvoir

Je soussigné (e),donne pouvoir à
..... pour me représenter et participer aux votes lors de la séance du Conseil Municipal
du

A Vias, le.....

Signature